


Département
Du
TARN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE ROUFFIAC

Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le 07/07/2022
ID : 081-218102325-20220704-2022D20-DE



N°20-2022

oooooooooooooooooooo

Nombre de Conseillers :
en exercice 15
présents 13
votants 13

L'an deux mille vingt deux, le quatre juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Michel TREBOSC le cinq avril deux mille vingt deux.

Etaient présents: Mmes ALPIN Marie-Laure, AZNAR Nathalie, CARENSAC Fabienne, CLERGUE Christel, ESTEVENY Clarion, GONTHIER Céline, LUGAN Christine, MM. BOUSQUET François, COGNE David, FONVIELLE Alain, LAFON Christian, LEVEAUX Stéphane et TREBOSC Michel.

Excusés : LEMONNIER Alain, LHEROT Pierre-Jean

Mme AZNAR Nathalie est nommée secrétaire de séance.

Objet : Décision Modificative n° 1

Il est exposé au conseil municipal qu'il est nécessaire de compléter certains crédits figurant au budget.

Il convient d'inscrire au budget de nouvelles notifications de subvention accordées pour la réalisation des équipements de la salle des fêtes (+12 000€).

Ces dernières recettes permettront de financer le solde des travaux de désimperméabilisation du parking de la salle des fêtes (+12 000€).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération N° 12-2022 du 19 avril 2022 du conseil municipal adoptant le BP 2002 du budget communal,

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le 07/07/2022

SLO

ID : 081-218102325-20220704-2022D20-DE

APRES AVOIR DELIBERE,

ADOpte la décision modificative n° 1 du budget primitif 2022 du budget communal telle que présentée ci-dessous :

D/R	I/F	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	RECETTES	DEPENSES
R	I	020	1323	802018215	13	BATI	SALPOLY	DEPARTEMENTS	12 000,00 €	
D	I	414	2315	802019219	23	TECH	SALPOLY	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		12 000,00 €

Ont signé tous les conseillers.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
TREBOSC Michel

